



N: 3.

1821

Lecoutre
Louis-Antoine
âge de 58 ans

M 323

nous le présent acte, après que lecture leur en a
été faite.

Roussle Carotte

Fourquiere

L'An mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-deux février, à onze heures du matin, lieu légal, devant Nous, Fourquier Eugène Odile, Maire, Officier de l'état civil de la Commune d'Yvrench, Canton de Cury, Département de la Somme, ont comparu Lecoutre Louis-Antoine, âgé de quarante ans, et Carotte Oscar, âgé de vingt-neuf ans, le premier fils et le second oncle du défunt ci-dessus dénommé, tous deux cultivateurs et domiciliés à Yvrench, lesquels nous ont déclaré que, ce jour-là, à dix heures et demie du matin, lieu légal, se trouvaient en son domicile, Lecoutre Louis-Antoine, cultivateur, âgé de soixante-huit ans, né à Bel-leu, Canton de Hesvres, Bas de Calais, domicilié à Yvrench, veuf de Foucart Appoline, journalière, décédée audit Yvrench, fils de Lecoutre Louis, décédé, et de Berthe Thérèse Rosalie Eliza, son épouse, décédée à Colliingham (Bas de Calais) (ce dont nous nous sommes assurés), et les dits déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Lecoutre

Carotte

Fourquiere

N: 4.

Vasseur
Charles-Marie
âge de 45 ans

L'An mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-deux février, à onze heures et demie du matin, lieu légal, devant Nous, Fourquier Eugène Odile, Maire, Officier de l'état civil de la Commune d'Yvrench, Canton de Cury, Département de la Somme, ont com-